

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Le cinquantenaire de l'Académie des lettres du Québec

Number 76, Winter 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/38369ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(1994). Le cinquantenaire de l'Académie des lettres du Québec. *Lettres québécoises*, (76), 10–19.

Tous droits réservés © Productions Valmont, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

H O M M A G E

Le cinquanteaire de l'Académie des lettres du Québec

L'Académie canadienne-française a été fondée le 9 décembre 1944 par un groupe d'écrivains réunis autour de Victor Barbeau qui en fut le premier président. Depuis juillet 1992, elle s'appelle l'Académie des lettres du Québec.

LES OBJECTIFS DE L'ACADÉMIE sont de servir et de défendre la langue et la culture françaises, au Canada et, à cette fin générale : premièrement, décerner, chaque année, sa médaille à un écrivain pour l'ensemble de son œuvre; deuxièmement, décerner, chaque année, les prix suivants : prix du roman (prix Molson de l'Académie des lettres du Québec); prix de poésie (prix Alain-Grandbois); prix de l'essai (prix Victor-Barbeau); troisièmement, organiser, chaque année, un grand colloque public sur des sujets de nature littéraire et culturelle; et, quatrièmement, publier la revue *Écrits du Canada français*, les actes du colloque annuel ainsi que des cahiers sur des thèmes précis. Le nombre de sièges à l'Académie des lettres du Québec est de trente-six. En août 1994, l'Académie comptait trente-trois membres.

Vers un autre demi-siècle

J'AVAIS DIX-SEPT ANS QUAND J'AI LU LE NOM «Académie canadienne-française» pour la première fois. C'était trois ans après sa fondation. Ce nom m'a paru admirablement mystérieux, comme les beaux noms de certains de ses fondateurs, en particulier Alain Grandbois et Rina Lasnier, noms prédestinés s'il en fut.

Ce souvenir m'est revenu un jour de décembre 1980 quand le président du temps, Roger Duhamel, m'invita à poser ma candidature pour succéder à Alain Grandbois, décédé cinq ans plus tôt. J'en fus, vous le devinez bien, très honoré.

Élu à l'Académie au début de 1981, je me rendis compte rapidement que l'institution avait vieilli avec ses membres, tout doucement, sans s'en rendre compte.

Mes nouveaux collègues — en réponse à mes questions trop nombreuses sans doute — me confièrent le soin de présenter des propositions pour donner une vie nouvelle à l'Académie. M^{mes} Rina Lasnier et Suzanne Paradis m'aiderent beaucoup dans cette tâche.

Deux mois plus tard, au nom de ce comité, je présentai un rapport à une assemblée spéciale de l'Académie qui en accepta la plupart des recommandations.

«Très bien, me dirent alors les collègues. Et si l'on vous confiait maintenant le soin de réaliser les recommandations de ce rapport?»

Roger Duhamel n'attendait que cette occasion pour quitter la présidence et, peu de temps après, je lui succédai.

Au moment d'entreprendre ce travail de renouvellement qui allait être long et parfois ardu — dans ce genre d'institution, il ne faut jamais brusquer les choses —, j'eus le grand avantage de pouvoir faire équipe avec la vice-présidente, M^{me} Fernande Saint-Martin, et le nouveau secrétaire général, M. Jean-Pierre Duquette. Je dois ici leur rendre hommage pour leur inspiration, leur dévouement, leur travail et leur désir de donner à l'Académie un nouveau visage.

Nous avons voulu que l'Académie devienne une institution utile à la société en créant des prix littéraires (roman, essai, poésie), en organisant des colloques, en remettant la médaille annuelle et en publiant un bulletin semestriel.

Depuis quelques mois, l'Académie des lettres du Québec est responsable de la publication de la revue *Écrits du Canada français*. En outre, elle accorde maintenant son patronage à la «Rencontre québécoise internationale des écrivains».

Avec des ressources modestes, l'Académie parvient à s'acquitter de ces nombreuses tâches un peu par miracle...

Il faut se souvenir que, tout au long de son premier demi-siècle,



Jean-Guy Pilon, Fernande Saint-Martin,
Jean-Pierre Duquette.

l'Académie s'est fait un point d'honneur de défendre la langue et la culture. On sait à quel point son fondateur, Victor Barbeau, à qui je tiens à rendre hommage, était vigilant pour tout ce qui touchait la langue parlée ou écrite. On se souvient de ses bulletins de linguistique adressés aux entreprises et aux institutions. Il fut, à lui seul, avec générosité et acharnement, l'ancêtre de l'Office de la langue française.

Quand on feuillette le grand livre des procès-verbaux, on constate aussi que l'Académie est intervenue publiquement et à plusieurs reprises sur des sujets de langue et de culture.

L'Académie entreprend un second demi-siècle avec enthousiasme et confiance. Les années qui s'en viennent seront passionnantes et l'Académie des lettres du Québec entend bien être présente dans les grands débats culturels qui s'annoncent.

L'Académie des lettres du Québec est une institution indépendante, forte de la qualité de ses membres, qui poursuivra les objectifs que ses fondateurs lui ont donnés : servir et défendre la langue et la culture françaises.

Jean-Guy Pilon, président

Lettre de M. Jean Tordeur

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, CHERS CONSEILS ET CONFRÈRES,

Je ne puis dire à quel point je déplore de ne pas être aujourd'hui à vos côtés, dans la proximité des yeux et la chaleur de la voix. Au moins, soyez très assurés que nous vous sommes, mes Confrères et moi, présents par le cœur et l'esprit dans la perception de tout ce que nous partageons et qui gagne, je crois, à être rappelé.

Dès les origines, comment ne pas être frappé d'une convergence entre les dates de création de nos deux Compagnies ? Notre acte de naissance date du 5 septembre 1920; le vôtre, du 9 décembre 1944 : notre Académie émerge à peine du premier conflit mondial tandis que vous entrevoyez la fin du second. Dans le nouveau concert international, toutes deux visent, en tout premier lieu, à confirmer haut et clair leur indéfectible adhésion à la langue française. L'autre motivation de nos prédécesseurs, parallèle à la première, est d'affirmer et d'illustrer la réalité et le prix d'une littérature devenue adulte. Il n'en va pas autrement de vos quinze fondateurs qui ont répondu à l'appel du grand pionnier Victor Barbeau. En effet, dans le cours des vingt-cinq années qui ont précédé leur rencontre, ils ont enregistré — et souvent produit eux-mêmes — les frémissements d'une véritable autonomie littéraire tandis qu'ils voyaient s'ébrécher des pans entiers de tous les conservatismes qui ont si longuement freiné chez vous la moindre velléité de renouvellement artistique, d'information ou de modernité. Paradoxalement, c'est aussi la guerre qui aura favorisé cette première libération puisque, Paris occupé, une part considérable de la littérature et de l'édition françaises a élu domicile à Montréal, faisant, par sa seule présence, sauter les entraves mises jusqu'alors à la lecture et à la création.

Autre croisement significatif entre votre Québec et notre Belgique de langue française, le salut clairvoyant et chaleureux qu'adresse par avance à vos écrivains et à vos philologues notre fondateur Jules Destrée, ministre des Sciences et des Arts. Dans le «Rapport au Roi», par lequel il propose à Albert 1^{er} la création de l'Académie, il suggère que celle-ci compte dans ses rangs des membres étrangers — pourvu que leur œuvre soit écrite en français...

Ils seront choisis dans tous les pays où la langue française est parlée, honorée, cultivée. Aucun lien ne rattache les uns aux autres à l'heure actuelle ces divers centres de culture française. Il a paru que la Belgique, tant par sa situation géographique qu'à raison du prestige que lui ont valu les épreuves de la guerre, était spécialement qualifiée pour essayer de réaliser un groupement international de cette espèce.

Et, dans le discours qu'il prononce en mettant en place les premiers membres, il ajoute ceci :

On aurait pu croire que l'Académie française eût trouvé bon de prendre cette initiative. Mais puisqu'elle ne l'a pas fait, pourquoi ne le ferions-nous pas ? La Belgique est politiquement si petite que son initiative ne peut froisser personne.

Ce «groupement international des différents centres de culture française» qu'appelle de ses vœux ce ministre aux vues prophétiques, qui nous recommande d'ailleurs aussi, en 1920, d'élire des écrivains féminins, qui n'y reconnaîtrait le ferment de cette Francophonie que révélera en 1952 un célèbre numéro de la revue *Esprit* ?

La prescription de Jules Destrée produira ses effets, en ce qui concerne votre pays, dès l'élection, en 1924, d'Édouard Montpetit au titre de «membre étranger», puis par l'attribution, en 1970, à la grande Anne Hébert, de notre «Grand Prix de la Francophonie» qui, accordé aussi, à la chère Marie-Claire Blais, lui ouvrira les voies de son élection, faisant d'elle un vivant trait d'union entre nous. Au titre de la mémoire et de ses surprises, il me faut au moins rappeler qu'Édouard Montpetit fut cet homme jeune et déjà brillant qui, le 24 septembre 1914, prononça une vibrante allocution d'accueil aux trois ministres belges venus éclairer de vive voix le président Wilson sur le sort tragique infligé à notre pays et qui, ayant répondu à l'invitation canadienne, reçurent chez vous un accueil d'une bouleversante ferveur.

Ce ne sont là que quelques signes de cette attention, de cette information réciproques que se prodiguent, dans une confiance naturelle, nos deux communautés sur le plan de la culture et de la langue en faveur de laquelle le Québec s'est doté d'instruments exemplaires. Nous partageons avec vous cette vocation privilégiée mais délicate, vous, d'être les plus anciens usagers, aux marches de la France, d'une langue que nous avons partagée dès ses débuts avec les Picards, les Champenois ou les Lorrains. Descendance illustre, voisinage élu qui n'assurent pas pour autant à ces «deux bastions les plus exposés de la langue française», comme l'écrivit mon illustre prédécesseur, le grand poète Marcel Thiry, la connaissance ou la reconnaissance de nos très évidentes identités littéraires dans un Hexagone qui confond encore souvent frontières naturelles et frontières littéraires.

Pour notre part en tout cas, les échos multiples de tant de rencontres chaleureuses ici ou chez vous, de débats fertiles, de consultations communes autour de la langue ou de lectures de vos auteurs nous ont depuis longtemps convaincus que votre littérature détiendrait à part entière une voix non seulement reconnaissable, mais puissamment



Jean-Guy Pilon

identificatrice. Il est très remarquable que, cherchant à naître voici cinquante ans seulement, elle se soit appropriée en si peu de temps toutes les caractéristiques de la maîtrise en s'ouvrant à toutes les voies de la modernité. Accueillant en 1992, au Palais des Académies, quelques heures avant la réception de Marie-Claire Blais, les représentants des Études québécoises en Europe, nous avons mieux compris encore à quel point vos écrivains ont pris rang parmi les acteurs de la transformation fondamentale de votre société. Une transformation qui, selon l'expression d'un des participants au récent Colloque de l'ADELF en France, a fait du Québec «un laboratoire de réflexion sur les menaces que le monde fait courir à l'Occident» (*Le Monde*, 9 septembre 1994).

C'est dire le crédit qui s'attache à votre Académie qui, à l'aube d'une ère nouvelle de l'histoire du français dans votre pays, de ses acquis et de ses espoirs, sut en devenir l'instance représentative. Les distinctions que vous attribuez, le colloque que vous tenez annuellement, la prise en charge que vous avez assumée voici peu de la vaillante revue *Écrits du Canada français*, les relations que vous entretenez avec les écrivains de par le monde font de votre Compagnie un représentant éminent de la patrie québécoise. Faut-il dire que j'en ressens d'autant plus vivement l'honneur insigne que vous me faites en m'associant à vous.

Il va de soi que mes paroles seraient celles de tous mes confrères s'ils étaient ici. Car je puis vous dire qu'ils éprouvent tous la ferveur amicale que je vous exprime. Ils s'associent, je le sais, à tous les vœux que je forme aussi pour une Académie qui, dans la pensée, dans la langue ou dans la manière d'accueillir l'avenir, est un exemple à la fois d'autonomie, d'audace et de fidélité.

Jean Tordeur, secrétaire perpétuel.

Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

De l'Académie canadienne-française à l'Académie des lettres du Québec

COMME LA CULTURE QUÉBÉCOISE dont elle est l'un des reflets, l'Académie, fondée par Victor Barbeau en 1944, a subi maintes mutations au sein de cette vocation qu'elle se donnait et qu'elle conserve toujours : la défense et l'illustration d'une culture française en Amérique.

Sans être de la première heure, j'ai souvenir du climat qui entourait cette institution il y a vingt ans. Je ne saurais assez souligner l'impact symbolique de l'invitation qu'on me fit d'occuper le fauteuil de Marius Barbeau à l'Académie canadienne-française. Si pompeuse qu'elle pouvait sembler à certains, l'Académie se différenciait de son aînée, en France, en s'attribuant la responsabilité d'appuyer et de stimuler les travaux de jeunes chercheur-e-s, souvent encore aux premières étapes de leur trajectoire.

Mais comment raisonnablement prétendre succéder à Marius Barbeau, à ce géant, à la fois artiste et scientifique, ethnologue, romancier, essayiste, historien et critique d'art, dont l'exigence et la liberté d'esprit triomphèrent jusqu'à la fin ? Rappelons que sa passion de la connaissance et son dynamisme créateur ont sauvé de l'oubli les traditions orales du Québec, tout en imposant au monde ébahi la grandeur tragique des sculptures «totémiques» des Indiens de la côte Ouest.

Dans ce Québec des années soixante-dix qui cherchait encore ses

voies, tout en ignorant que la Révolution tranquille était terminée, il semble que cette circonstance me dota pour la première fois d'une figure quasi mythique, pouvant servir de père symbolique, né au Québec, modèle implicite dont s'inspirer, et qui cristallisait toutes les admirations antérieures dispersées aux quatre coins du monde.

Pour se développer, la jeune Académie dut renoncer à cette identification de fauteuils et regrouper de façon plus large les aînés, les moins jeunes et les plus jeunes. De cette pluralité émanent sans doute des relations un peu plus floues. Mais toujours l'échange interpersonnel concret que permet l'Académie entre des esprits si différents transforme l'idée que l'on se fait de la culture québécoise.

Et j'aime à penser que cette juxtaposition de générations diverses permet encore à plusieurs d'étoffer ce lien avec les prédécesseurs, ce lieu que bien des jeunes de vingt ans s'acharnent régulièrement à saccager. Il n'est peut-être pas naturel, ni culturel, de se déclarer orphelin !

J'évoquerai rapidement cette dernière mutation que représente pour l'Académie la modification de son nom. La charge symbolique en est lourde. Mais puisqu'il faut toujours se méfier des pièges que véhiculent les mots, je ne peux que souhaiter que, en muant des affaires culturelles «canadiennes-françaises» aux «lettres» du Québec, cette institution ne s'identifie pas qu'aux seules «belles-lettres».

Elle devrait, selon nous, conserver sa mission ancienne de stimuler et d'encourager la vie intellectuelle au Québec sous toutes ses facettes : histoire, philosophie, droit, sciences, arts... et littérature. Et le tout, en maintenant le droit à la différence et le plaisir de la discussion !

Fernande Saint-Martin

Le sens de la continuité

PEU APRÈS MON ENTRÉE À L'ACADÉMIE (en 1982), j'ai eu la chance de rencontrer quelques-uns des «grands anciens» aujourd'hui disparus : Michel Brunet, Robert Choquette, Roger Duhamel, Jean-Charles Falardeau... Des êtres fort différents les uns des autres, intellectuels et écrivains d'horizons divers, et qui illustraient parfaitement l'esprit d'ouverture qui avait été celui des fondateurs. Des écrivains qui avaient marqué leur époque. À la faveur du dynamisme qui a relancé les activités de notre institution depuis une quinzaine d'années, la vingtaine de nouveaux élus (poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, critiques, historiens, juristes, sociologues...) démontrent encore la variété des champs et des œuvres. C'est l'un des principaux attraits de l'Académie : une réunion d'esprits de qualité, hors de toute coterie, nonobstant les appartenances avérées ou non à tel ou tel mouvement d'idées. L'éventail des âges y est aussi largement ouvert; au contraire de ce que l'on peut constater d'habitude dans l'histoire culturelle du Québec, la rencontre des générations veut que l'on ne fasse pas ici table rase tous les vingt ans, et que l'on conserve la mémoire vivante de ceux qui sont venus avant nous.

C'est assez dire qu'aujourd'hui comme hier l'Académie est une assemblée d'écrivains de bonne compagnie, comme on l'entendait jadis : la parfaite convivialité de nos rencontres (séances de travail, séances d'affaires, réception de nouveaux membres, colloque annuel) ne s'est jamais trouvée démentie. Les positions idéologiques peuvent certes varier, voire se situer aux antipodes les unes des autres : la courtoisie et la simple urbanité, qualités dont le sens est désormais



Fernande Saint-Martin

perdu, règnent dans toutes nos discussions, sans édulcorer le vif des propos. D'aucuns dauberont à l'envi le charme suranné de l'institution (souvent ceux-là mêmes qui rêvent en secret d'être des nôtres), il n'empêche que les mesquineries et les petites gens ne sont tout simplement pas de mise à l'Académie. C'est, je pense, en partie tout au moins, que nous ne nous prenons pas vraiment au sérieux, au sens où on l'entend généralement. L'humour est l'un des traits les mieux partagés parmi nos collègues, ce qui rend nos réunions fort plaisantes.

Le déjeuner annuel du jury du prix Molson de l'Académie constitue sans doute l'événement le plus délectable de tous. Avec quatre collègues qui, tout comme vous, ont consacré une partie de leur été à lire soixante-dix ou quatre-vingts romans québécois parus au cours de l'année écoulée, vous disputez, discutez les qualités respectives de tel ou tel titre et, après quelques tours de scrutin, le meilleur l'emporte. Est-ce à dire que nous sommes infaillibles en cette matière ? Quoi qu'il en soit, *liseurs* impénitents, nous votons en toute conscience, et nos choix, depuis dix ans, n'ont pas été des plus désastreux... Il en va de même au jury du prix Victor-Barbeau, et je le sais, au jury Alain-Grandbois.

Appartenir à l'Académie, c'est en définitive être au cœur même de la vie littéraire et intellectuelle du Québec d'hier et d'aujourd'hui. Toute question d'*immortalité* mise à part (pour des raisons bien évidentes) et sans fausse modestie, être élu par ses pairs à l'Académie des lettres du Québec est sans contredit un privilège rare, car c'est rejoindre une petite cohorte dont on s'honore de faire partie, quelque soixante écrivains en cinquante ans, pour qui le culte et le service des lettres et de la pensée s'entretient dans la mémoire vivante

Jean-Pierre Duquette

Quand «cénacle» devient synonyme de «bonne compagnie»

DÉCORUM... DISCOURS... CÉNACLE... D'autres substantifs de même acabit et quelques commentaires plus élaborés — mais non moins percutants assaillaient mon esprit et contrariaient ma nature...

C'était au printemps 1982. Nouvellement élu à la présidence de l'Académie, mon ami Jean-Guy Pilon, bien décidé à réveiller de sa «somnolence» cette institution vénérable, m'invitait à partager sa belle ambition. Autant j'avais applaudi à sa nomination, connaissant de longue date son dynamisme et ses compétences, autant je me voyais intruse à ses côtés, catastrophée de modestie, cherchant au plus secret de mes origines et de mon vocabulaire la façon de m'éclipser... avec panache !

Mais l'amitié a ses droits et qui connaît Jean-Guy sait que sa volonté est de fer, ses convictions, inébranlables, et son pouvoir de persuasion, infaillible. J'étais perdue avant même d'ouvrir la bouche... Dans ma tête surgissait déjà un jargon protocolaire; de bizarres vocables, assortis de qualificatifs pompeux, me narguaient... «Insigne honneur»... «Rare privilège»... J'en étais déjà à rédiger mon discours !

Voilà ! D'autres que moi feront l'historique de l'Académie des lettres du Québec et raconteront aussi comment son président actuel relève le défi du renouveau. Pour ma part, au fil des douze dernières années, j'ai dû revoir en entier mes idées préconçues et dépouiller certains mots de leur sens péjoratif en leur donnant même, à l'occasion, un double

sens... Ainsi «cénacle» (bien sûr, en raison du peu d'élus qu'autorise la charte) est devenu, pour moi, synonyme de «bonne compagnie».

Louise Mabeux-Forcier

La persistance d'une tradition

L'ACADÉMIE, C'EST D'ABORD LA PERSISTANCE D'UNE TRADITION, une continuité faite de fidélité. Les fondateurs de notre institution cherchaient à préserver un héritage reçu, avec la langue, de la France. Sans renier ses racines, cette langue en a poussé d'autres sur la terre d'Amérique. Nous sommes, aujourd'hui, les gardiens d'une tradition et les fondateurs d'une autre, d'une nouvelle. Cette tradition, parce qu'elle est vivante, est en perpétuelle transformation.

Née d'un besoin, notre Académie fut d'abord une affirmation. Une culture ancienne et neuve s'exprime dans une langue. Des femmes, des hommes obéissent, sont fidèles à des règles. Par des écrits, par une pensée diverse, ils réinventent perpétuellement la langue. Ils ne se contentent pas d'assurer la survivance d'une tradition. Ils la font vivre.

Nous sommes jeunes parce que nous reconnaissons nos aînés. Poursuivre la voie tracée et, surtout, découvrir et explorer notre propre route est notre manière de leur rester fidèles. L'affirmation est là, solide, et, parce qu'elle est réelle, nous avons modifié notre enseignement. Nous portons notre nom, tels que nous sommes.

Nous nous rassemblons sur le territoire d'une culture, d'une langue. Nous sommes liés par l'amitié et par une volonté commune de création. Nous sommes divers. Des femmes et des hommes. Nés ici mais aussi en Espagne, que dis-je, en Catalogne et en Irak. Et parce que nous sommes d'ici, nous ouvrons la porte de notre maison au monde, accueillant la francophonie qu'elle vienne de Belgique, de Tchécoslovaquie ou du Liban.

Une culture vivante a pour moteur une volonté, mais aussi une inquiétude. Notre manière de nous affirmer, c'est, d'abord, d'accepter notre diversité et de dire nos incertitudes. Parce qu'elle nous rassemble dans l'amitié, notre Académie nous incite à poursuivre, chacun, notre chemin et, afin de conjuguer nos voix, d'être, chacun, en possession de la nôtre. L'Académie est, certes, un passé, mais elle est surtout un présent et un avenir.

Naim Kattan

Des splendeurs du Ritz au clocher de l'église Saint-Jacques

CHACUN TENTE DE SE REPRÉSENTER À SA FAÇON les grandes académies des lettres ou des sciences auxquelles appartiennent un certain nombre de personnes illustres ou inconnues qui se flattent habituellement d'en être. Ainsi l'on souhaite connaître le sujet de leurs débats, le niveau de langue utilisé, les sièges où trônent les immortels — et les immortelles, en ce qui nous concerne, puisque l'Académie canadienne-française a élu plus de femmes que toutes les académies francophones réunies.

Ma hantise à moi portait sur le lieu de réunion. Où pouvait bien loger l'Académie dans une ville — et tout autant un continent — qui surestime davantage le monde des affaires que celui de la pensée ? Je fus étonnée d'apprendre que c'était au Ritz. Il me semblait que les fins tapis d'Orient, les portes tournantes avec portier en livrée, les réceptions et les libations haut de gamme convenaient mieux aux



Jean-Pierre Duquette



Louise Mabeux-Forcier



Naim Kattan

sommités princières du Commonwealth et aux stars plébéiennes du *jet set* qu'à de modestes écrivains du *pays incertain* qui se demandaient encore quelques décennies plus tôt, alors que la modernité entonnait son chant du cygne, si le Québec avait oui ou non une littérature.

Que l'un des plus somptueux hôtels nord-américains nous reçût en ses murs en était l'éclatante confirmation. Même si le mot *recevoir* — assorti de l'adverbe *gratuitement* — me paraissait plus ou moins relever de la science-fiction.

Le président actuel de l'Académie, Jean-Guy Pilon, finit par élucider l'énigme. Je retins de ses propos qu'il avait eu un jour l'audace d'aller trouver le directeur général du Ritz à qui il avait péremptoirement suggéré : « À grand hôtel, il faut grande académie. » Par un juste retour des choses, celui dont l'admission à la vénérable institution s'était pour ainsi dire déroulée « à sec » — ce n'était pas l'heure de la messe, et aucun ami n'avait pensé à apporter une bouteille de vin au sous-sol du monastère des Pères dominicains gentiment prêté pour la cérémonie — vit sa proposition agréée. Voilà donc comment un lieu profane, qui disposait d'importantes archives, put ajouter à ses chroniques l'honneur d'avoir reçu les membres de notre Académie pendant près de dix ans.

Néanmoins, nous nous vîmes contraints d'entrer dans la postmodernité avant que l'Académie n'eût décidé de changer son nom d'origine pour celui de l'Académie des lettres du Québec. Nous disposions de quelque deux mille volumes, rares ou précieux que nous ne savions où conserver : études savantes, ouvrages du XVIII^e siècle, dictionnaires à reliure de cuir et tranche dorée collectionnés pour la plupart par le fondateur de l'Académie, Victor Barbeau. Tant de savoir ne pouvait être tenu caché, éparpillé ici et là, sans enfreindre l'un des principaux buts de notre institution : promouvoir la culture et la langue, en favoriser le rayonnement.

L'ensemble fut donc cédé à la bibliothèque de l'UQAM dont le recteur nous offrit en contrepartie la Salle des boiseries de l'université pour y tenir nos réunions. Nous quittions le profane pour le sacré. Cette salle occupe le centre du clocher de l'église Saint-Jacques sur les ruines de laquelle a été construite la première université d'État. Vestige de la vague de démolition qui avait amputé *la ville aux cent clochers* de sa plus convaincante architecture, la Salle des boiseries nous touchait bien en deçà et au-delà de la métaphore. Un confessionnal, des verrières, des motifs gothiques entouraient les longues tables où, au cours de nos premières séances, nous délibérions à voix basse par crainte de profaner l'esprit des lieux.

Ensuite, l'habitude se créa. Le symbole perdit ses connotations premières. Comme l'agora, les couloirs labyrinthiques et les escaliers roulants qui y conduisaient, le clocher ne désigna bientôt plus que sa fonction. Le clocher muet, désormais clocher sans cloches sonnantes, était tour à tour un centre de vernissage, de lancements et de réunions soumis à la rigueur d'un agenda scrupuleusement tenu à jour. Autrefois lieu du culte, il célébrait désormais la postmodernité : le culte du disparate et de l'amalgame, la résurgence de formes lointaines allégées de leur mémoire et de leur sens inaugural.

La Salle des boiseries, tout comme la Salle bleu et or du Ritz, était l'un des signes du code postmoderne qui fusionne allègrement l'ancien et le moderne. Le presque vrai adhère au vraisemblable en supprimant

le temps. Mais après tout, quelle importance ! Nous appartenions toujours à la secte des immortel-le-s.

Néanmoins, avant de rédiger ces quelques pages, un scrupule bien moderne me hanta : le souci de la référence. J'appelai Jean-Guy Pilon pour vérifier l'exactitude de la petite phrase qui nous avait ouvert les portes du Ritz. Déception et désarroi. Ma mémoire avait inversé sa proposition : « À grande académie, il faut grand hôtel. » Sans m'en rendre compte, j'étais moi-même devenue un effet de la postmodernité.

Madeleine Ouellette-Michalska

Madeleine Ouellette Michalska



La rencontre de l'impossible

L'ENTRÉE À L'ACADÉMIE PEUT CONSTITUER POUR CERTAINS la réalisation d'un vieux rêve, la consécration par ses pairs de l'œuvre accomplie, une sorte de reconnaissance officielle enfin obtenue. Une telle idée ne m'est jamais venue, peut-être, entre autres, parce que la philosophie s'est toujours définie contre la littérature, croyant, de manière superbe et hautaine, pouvoir s'exclure des procédés et des pratiques de l'écriture littéraire. J'ai toujours su, d'instinct, que c'était là un leurre. Par contre, je ne sais toujours pas (mais j'ai des doutes) par quel hasard, par quelle chance, par quel coup du destin, j'en suis arrivé à choir au beau milieu de ce petit nombre d'élu-e-s. Ce que je sais bien, toutefois, depuis que le sort en est jeté, c'est que, par cette élection, l'Académie ne se donne pas comme but de consacrer et d'immortaliser un grand écrivain, d'inscrire ce sublime individu dans le « ciel des fixes » dont parlait Du Bos naguère; elle entend souligner simplement la passion d'écrire qui habite cet homme ou cette femme, au point qu'il (ou elle) ne peut plus désormais cesser d'écrire. En vérité, celui ou celle qui accepte cette invitation d'entrer dans cette communauté hantée par le silence vertigineux de la trace écrite (gardienne de tout ce qui s'absente, s'oublie et se meurt) n'est pas encore un écrivain ou une écrivaine, il (elle) n'a pas encore écrit, pas vraiment, mais il (elle) écrira — il (elle) le sait —, il (elle) doit écrire absolument, encore et encore. C'est cette nécessité implacable, habitée par une jouissance obscure, que l'on devine immédiatement dans le regard ébloui, terrifié et lointain de ces quelques élu-e-s. Responsabilité illimitée donc, beaucoup plus que consécration, honneur ou reconnaissance.

L'écriture constitue en quelque sorte un rite d'initiation dont les effets sont imprévisibles et incalculables; le plus souvent, on en sort dépossédé de toute certitude, de toute identité, de tout appui, faisant fi de toutes ces oppositions qui structurent les parcours nivelants de la culture. D'une certaine manière, et très modestement, la vie à l'Académie, le temps de quelques brèves rencontres, c'est l'utopie entrevue. Ici, on ne se demande pas si celui à qui l'on parle est un grand ou un petit écrivain, s'il est de droite ou de gauche, sélect ou populaire, branché sur les audaces de l'avant-garde ou passéiste et académique. Ici, la distinction des genres, des sexes, des disciplines (littérature, philosophie, histoire, droit, etc.), des origines ethniques, des allégeances politiques, des convictions religieuses n'a plus cours. Sans disparaître tout à fait (à l'occasion, elles refont surface), ces oppositions tendent à s'effacer pour laisser place à cette communauté des exilé-e-s où ce qui unit, c'est cette expérience des lointains que constitue le risque d'écrire. Chacun-e s'engage dans ce risque en balbutiant, refusant les sécurités et les valeurs dominantes du monde de

la culture pour donner toute sa chance à la rencontre — inespérée mais combien fascinante — de l'impossibilité et de l'innommable.

Claude Lévesque

Le nouvel académicien de 1951

CLASSÉ DÉSORMAIS PARMİ LES DOYENS DE L'ACADÉMIE, la calvitie recouverte de quelques lauriers (un peu desséchés), je remonte parfois à mes premiers émois du nouvel académicien de 1951. Je venais de Québec; l'Académie, dite couramment «Académie de Montréal», était une fondation de Montréalais : des seize membres fondateurs, deux ou trois à peine ne passaient pas pour Montréalais «pure laine»; en fait, titulaire du fauteuil numéro 22, je n'étais que le second à venir de la région de Québec. Or, on ne se parlait pas beaucoup, entre Québécois et Montréalais, et il en allait de même pour les historiens. J'avais l'air d'un marginal. Et surtout, entamant à peine la trentaine, j'étais terrifié par ces «grands» que j'allais côtoyer. Que dire de point trop insignifiant en abordant le président Victor Barbeau ? Comment pourrais-je, sans lui postillonner mes fautes de syntaxe, causer noblement avec ce prince des puristes, avec cet intellectuel à l'exigence féroce ? On se souvient de cette page de journal tout le long de laquelle il avait déversé son acide sulfurique sur un certain manuel, en terminant par ce menaçant point de suspension : «[...] et ma cruche n'est pas encore vide.»

M'effrayaient aussi tous ces autres qui avaient été mes lectures de collègue et qui me semblaient des géants : Ringuet, Guèvremont, Hertel, Lamarche, Lasnier et autres. Groulx aussi : j'étais alors l'adjoint de son plus coriace adversaire, Arthur Maheux; celui-ci se pensait accommodant quand il disait de l'autre : «Nous nous saluons», mais ni l'un ni l'autre ne poussaient plus loin les civilités et, par histoire interposée, on se cognait dessus. Il n'y avait guère que Frégault avec qui je pouvais bavarder à l'aise, à condition de m'en tenir à des généralités et d'oublier que, critique littéraire à l'occasion, il avait durement secoué mon roman *Vézine*...

Il fallait prononcer un discours de réception. Comme mon fauteuil n'avait pas encore eu d'occupant, je n'étais pas tenu à l'éloge traditionnel d'un prédécesseur. Sujet libre, donc, ce qui facilitait les choses, mais, nouvelle angoisse, il fallait avant lecture soumettre son texte au président-fondateur Barbeau : devoir de censure ? peut-être tout simplement qu'à cette époque il était naturel de passer d'abord par en haut. Je m'imaginai Barbeau, penché sur ma copie; s'il a eu des sursauts, je n'en ai subi aucune onde de choc; j'eus la note de passage.

Restait la cérémonie. Solennelle, comme on savait la monter naguère, à la façon d'une pièce de théâtre. Les «géants» y étaient presque tous : Barbeau comptant tout son monde, on n'aurait surtout pas manqué la grande séance publique. Je revois le défilé du salon à l'amphithéâtre (car on défilait, dans l'ordre de préséance, et l'on marchait droit). Ils s'étaient tous assis au premier rang, par devoir académique autant que pour être bien vus. Je les avais là, devant moi, pour leur servir mes cogitations de néophyte sur la civilisation canadienne-française (on n'était pas encore naturalisé québécois). Je n'avais plus qu'une lecture à faire pour passer au vin d'honneur : bref, le plus facile. Je me mis à lire avec entrain, quand, entre deux paragraphes, levant la tête sur mon public, j'aperçus là-bas, tout en haut, au dernier rang de l'estrade, Valdombre, l'homme des *Pamphlets*. Effet de ma nervosité ? mauvaise

vision ou dure réalité ? il m'a bien semblé qu'il ricanait. En poursuivant mon texte, je me demandais ce qu'avait pu être ma sottise. Puis (on reprend courage comme on peut), je me suis dit : «Il y a tant de gens ici, quelqu'un d'autre l'a mis de méchante humeur.» Aujourd'hui, me vient une autre hypothèse : devant ce débutant qui s'exprimait comme s'il occupait le sommet et qui pouvait apparaître comme l'ambitieux enfin satisfait, peut-être le pamphlétaire venait-il de découvrir une nouvelle matière d'étude pour «un homme et son péché» ?

Marcel Trudel

Extrait d'allocution à l'Académie

J'AI HÉSITÉ, ET POURTANT J'AI RÉPONDU À L'INVITATION DES ACADÉMICIENS... dès que j'ai aperçu, dans le coin, le fauteuil vacant que j'étais appelée à occuper, et par conséquent le grand absent dont je devrais faire l'éloge. Car il est d'usage en acceptant un fauteuil académique de rendre hommage au disparu. Je ne suis pas du genre à faire fi de l'usage et de la coutume, comme vous vous en doutez, et par respect pour la tradition, je ferai le panégyrique du fauteuil vacant que désormais j'occuperai à l'Académie canadienne-française : le fauteuil de l'Acadie.

Je comprends que l'Acadie n'ait pas été appelée plus tôt à siéger dans une académie littéraire. Elle est si peu littéraire, l'Acadie, et si peu académique. Elle est, comment vous dire, réelle, drôle, méfiante, espérante, criarde et gueuleuse à la moindre occasion, souriante, jacassière et placoteuse, souvenante aussi, rêveuse, pleureuse, jongleuse... vivante pour tout dire. En somme, pour être littéraire, il ne lui manque que l'écriture. [...]

[...] c'était pour préparer l'avènement de l'Académie, l'autre, la première, qu'au grand siècle enfin Malherbe vint. Pour épurer la langue, la codifier, la réglementer une fois pour toutes. Une fois pour toutes !... Mais chez nous, Malherbe ne vint pas. Et la langue, livrée à elle-même, est partie à la dérive, partie en folle à travers champ, enjambant les clôtures, se traînant dans le ruisseau, se frottant à la pire racaille du pays. Elle en est revenue toute pavoisée d'ordures et de gros mots. Une véritable petite garce de langue hors-la-loi.

Hors-la-loi, mais aussi hors les sentiers battus. Car toute mésaventure a son bon côté. Les arbres, qui poussent une branche à gauche, une branche à droite, par en bas, par en haut, crochue, tordue, efflanquée..., inspirés par leurs seules racines qui orientent la sève comme elles peuvent au gré du soleil et des vents, finissent pourtant par offrir un spectacle assez harmonieux. De même la langue qui prend sa sève dans ses racines et dans les sucres de la terre de son pays.

Avouons-le tout de suite et sans façon : je suis une payse. Avant d'être romancière et dramaturge, je suis une conteuse, raconteuse, colporteuse d'images et de mots anciens. Des mots anciens que je porte dans les reins et dans la gorge, que nous nous passons dans la famille depuis les ancêtres arrachés de Charente et de Touraine, et que je serions bénaise de laisser en hairage à nos descendants; des mots, dragées de couleur, comme disait Rabelais mon maître, qui au moindre dégel éclatent et se mettent à nous raconter les faits et dits des hommes.

Voilà, messieurs de l'Académie, je vous ai tout dit, tout avoué, il est encore temps de vous raviser. Je ne serai jamais autre chose qu'une bâtarde chez vous, issue à la fois des écoles et du grenier de la maison paternelle où l'on gardait les mots enfouis dans un coffre de cèdre. Je



Marcel Trudel

ne serai jamais une académicienne tout à fait, mais une conteuse indigène, fidèle à ses origines.

Après cela, si le fauteuil vacant de l'Acadie m'est toujours offert, je suis bien aise de l'occuper.

Antonine Maillet

Seule la France peut assurer l'universalité du français¹

IL FUT UN TEMPS OÙ, DANS TOUTES LES ÉCOLES primaires et secondaires de langue française, les élèves devaient se conformer aux mêmes règles de grammaire et utiliser un dictionnaire qui donnait aux mots une même définition. Que le français eût le statut de langue officielle comme au Canada ou qu'il fût enseigné dans des institutions privées comme au Brésil, la grammaire et le dictionnaire faisaient toujours autorité. Il existait, bien sûr, des locutions d'un usage courant qu'on assimilait à des régionalismes parce qu'ils n'avaient cours que dans un lieu donné. Personne toutefois ne confondait dictionnaire et glossaire. La Société du parler français au Canada avait d'ailleurs eu soin de préciser dès la première édition de son *Glossaire*, en 1930, que celui-ci contenait «les mots et locutions en usage dans le parler de la province de Québec et qui ne sont pas admis dans le français d'école».

C'est une évidence : les Québécois de langue française sont et resteront longtemps divisés sur l'emploi du «français d'école» et l'utilisation du «joual» considéré comme langue de la rue, mais qui fut d'abord un jargon montréalais avant de gagner la grande banlieue et les villes en voie d'industrialisation. Comme ils faisaient de courtes études, les cultivateurs parlaient en majorité un français primaire, mais qui n'avait rien de commun avec le «joual» des années soixante. Quand vint *Parti pris*, ses collaborateurs voulurent en faire une sous-langue prolétarienne pour contrer l'élitisme des intellectuels méprisants et des bourgeois enrichis. Cet épisode toutefois dura peu. Mais, quoique le «joual» proprement dit ait cessé d'être la norme, les Québécois de langue française restent toujours divisés : les uns croient nécessaire de contribuer à la vocation internationale du français en respectant *le bon usage*, alors que les autres estiment au contraire qu'il faut opter pour «le québécois» appelé à devenir la branche nord-américaine de l'arbre français.

Certes les langues évoluent : en plus de se faire des emprunts, elles s'enrichissent ou parfois s'appauvrissent à la faveur des échanges comme des inventions de toutes sortes qui, en changeant la vie, deviennent une source de néologismes aux définitions imprécises et souvent fautives. C'est conséquemment le rôle de toute académie de veiller à l'évolution de la langue écrite ou parlée — surtout quand celle-ci vise à l'universalité. S'il en était autrement, il faudrait remplacer le dictionnaire de l'Académie française par des glossaires dialectaux. Et à ce propos, comment ne pas noter que la féminisation des mots que le français a toujours utilisés au masculin constitue un phénomène qui, sans être du même ordre, rappelle *la belle autobus, la longue escalier, la molle oreiller et la grosse avion* du «joual» ? Dans les deux cas, on conteste «le français d'école» et l'on ne tient compte ni du dictionnaire ni du «bon usage».

Comme le soulignait la déclaration de l'Académie française (1984) rédigée par Lévi-Strauss : «[...] en français [...] aucun rapport d'équivalence n'existe entre le *genre grammatical* et le *genre naturel*.»

Mais beaucoup se sont quand même félicités de ce que l'Académie royale de Belgique, l'Office de la langue française du Québec, l'Académie de la Société royale du Canada et l'Académie des lettres du Québec aient oublié cette règle de grammaire et fait fi du génie de notre langue. Il me paraît toutefois douteux que *cheffesse* ou *écrivaine, la juge et la ministre* enrichissent le québécois...

Quand la langue de la rue l'emporte sur le français d'école, fût-ce avec le concours des académies de la diaspora, l'étranger se méfie. Car seule la France jouit encore de l'autorité intellectuelle voulue et des moyens nécessaires pour assurer l'universalité du français. Et c'est d'ailleurs parce qu'ils en étaient convaincus qu'Olivar Asselin et Victor Barbeau, le fondateur de notre Académie, allaient se porter volontaires en 1914-1918.

Jean-Louis Gagnon

L'importance de l'Académie

POUR JACQUES FERRON, C'ÉTAIT «L'ACADÉMIE BARBEAU». Voulait-il ainsi rendre hommage au fondateur ? N'en croyons rien. Le grand écrivain, qui fut aussi un redoutable pamphlétaire, voulait plutôt insinuer que la manière la plus sûre d'appartenir à une académie, c'était de la fonder soi-même. Évidemment, il ne fut jamais de l'Académie canadienne-française, non plus que l'auteur d'*Agaguk*, Yves Thériault, écrivain d'importance comparable, qui eût pu lui aussi gêner la sérénité de ses éventuels collègues.

À ma connaissance, on a peu moqué l'Académie des lettres du Québec ou ses membres, fondateurs ou non. C'est que la première a eu une existence très discrète; quant aux seconds, s'il leur arrivait, comme à quiconque, de dire une sottise, ils la prenaient à leur compte. M. Maurice Druon n'a pas cette délicatesse, qui se permet d'affirmer, quand il visite ses colonies, la prétendue autorité de l'Académie française sur toute autre.

Discrète, l'Académie des lettres du Québec l'est à peine moins que l'Académie canadienne-française. Le changement de nom a un instant retenu l'attention, parce qu'il consacrait une réalité sociopolitique déjà presque ancienne. À part quelques dinosaures, personne ne croit plus en un Canada où les francophones auraient en droit et dans les faits un statut comparable à celui de la majorité linguistique. En s'affichant désormais résolument québécoise, et toujours capable d'accueillir selon leur mérite des écrivains francophones du Canada anglais ou de l'Acadie, l'Académie des lettres du Québec n'abdique rien : elle reconnaît seulement les contours du pays possible.

Un nom n'est pas tout. Sans nier l'importance ou la qualité des activités nées de l'initiative de ses membres ou dirigeants, par exemple la Rencontre québécoise internationale des écrivains, je soutiens que l'Académie des lettres du Québec pourrait et devrait intervenir de façon plus soutenue et plus énergique dans les débats qui concernent sa mission même, «servir et défendre la langue française». Association hautement représentative des écrivains québécois, car ouverte à toutes les tendances esthétiques et idéologiques, elle ne semble guère consciente de l'influence intellectuelle et morale qu'elle pourrait exercer sur le cours des choses. L'Académie donne la parole à tout le monde. Notamment à l'occasion de ses colloques annuels, généralement bien ciblés (je songe aux colloques de 1985 sur les relations culturelles Québec-USA, de 1986 sur le Québec et la francophonie et de 1990 sur



Antonine Maillet

la place de la littérature à l'école); s'il est bon de diffuser les idées et les opinions les plus variées et informées, faut-il pour autant taire les siennes ?

Les Québécois, qui ont tendance à se mal connaître et donc à refuser leur destin, ont encore et toujours besoin de guides. Dans les domaines cruciaux que sont, sur le plan intérieur, les politiques linguistiques et scolaires, ils ont besoin des lumières venues d'institutions désintéressées qui sachent allier hauteur et profondeur de vues. L'Académie des lettres du Québec se tait, ou peut-être murmure-t-elle.

J'ai bien entendu quelques-uns de ses membres protester contre les diktats de l'Office de la langue française à propos de la féminisation des titres, métiers et fonctions; ils avaient vu ce qui crève les yeux : plus personne ne sait quand et comment y faire, c'est la confusion totale. Et pendant que le système scolaire contribue de façon accélérée à faire du Québec une sorte de tiers monde culturel, l'Académie des lettres du Québec ne dit toujours rien, comme si la défense de la langue et de la culture françaises n'exigeait pas qu'elle luttât avec acharnement contre la bêtise politicienne et la démission d'une partie des enseignants de l'école publique.

L'Académie des lettres du Québec pourrait aussi s'intéresser davantage aux activités des institutions de la francophonie. L'Académie française, parmi celles-là, mérite au moins une surveillance polie. Quand elle s'est permis récemment de semoncer l'Académie royale de Belgique; quand elle a osé accepter de décerner seule un nouveau et important prix littéraire de la francophonie, notre Académie a tout de même fait entendre, encore que trop timidement, sa dissidence. Il faudrait plus, que fussent évalués et jugés, par exemple, en raison de leur énorme poids normatif, les dictionnaires de la langue française qui intègrent les nuances et variantes de la langue parlée au Québec. Nos académiciens, collectivement, ont la compétence et la crédibilité requises.

Je sais bien que l'Académie des lettres du Québec, en raison même de la diversité qu'elle résume sans l'abolir, ne peut pas se donner facilement des politiques acceptables par tous ses membres. Il n'empêche que certaines situations exigent parfois de toute urgence que l'Académie propose aux Québécois, grâce à sa légitimité qui vaut bien celle d'autres groupes de défense des intérêts collectifs, des pistes de réflexion assorties d'un point de vue clair et cohérent. Attendre d'elle moins que cela, c'est à proprement parler nier la pertinence du rôle et des objectifs qu'elle a choisis il y a un demi-siècle. Je suis de ceux qui ne s'y résigneraient pas facilement.

Réginald Martel

¹ N.D.L.R. Les collaborateurs de *Lettres québécoises* sont entièrement responsables des idées et des opinions qu'ils expriment.

Nous remercions madame Geneviève Dubuc de la Bibliothèque nationale du Québec et Monsieur Louis Rioux, photographe pour leur collaboration.

De l'Académie canadienne-française à l'Académie des lettres du Québec Chronologie 1944-1994

établie par Jean Royer



9 décembre 1944. Assemblée de fondation tenue à vingt et une heures chez Victor Barbeau, au 115, chemin de la Côte Saint-Antoine, à Westmount. Sont présents : Alain Grandbois, Philippe Panneton, Gustave Lamarche c.s.v., Rina Lasnier, François Hertel, Victor Barbeau, Léopold Desrosiers, Lionel Groulx, Robert Choquette, Marie-Claire Daveluy, Robert Charbonneau, Robert Rumilly, Guy Frégault. Se sont excusés : Louis Lachance o.p., le cardinal Villeneuve, Félix-Antoine Savard, Marius Barbeau, Roger Brien. Victor Barbeau est élu directeur et Léo-Paul Desrosiers, secrétaire. Robert Charbonneau est désigné au poste de secrétaire adjoint.

15 octobre 1945. L'Académie décernera annuellement à l'auteur du meilleur livre de l'année une médaille de bronze dont la forme et les inscriptions restent à déterminer. «Le revers devra représenter une couronne de feuilles d'érable.»

15 novembre 1946. Le premier prix de littérature de l'Académie est attribué à Gabrielle Roy pour *Bonheur d'occasion*. Elle recevra la médaille de l'Académie.

15 décembre 1947. Le prix de l'Académie est attribué à Germaine Guèvremont pour *Marie-Didace*. Philippe Panneton (Ringuet) est élu directeur de l'Académie; Marie-Claire Daveluy, vice-présidente; Robert Charbonneau, trésorier et secrétaire adjoint.

2 février 1948. Adoption des armoiries, telles que proposées par Victor Barbeau. Elles portent l'inscription suivante : «D'argent au buisson de sinople allumé de gueules, au chef d'azur chargé de trois feuilles d'érable d'or.» L'aquarelle provisoire est l'œuvre de M. Aristide Beaugrand-Champagne, membre du Collège héraldique de la Société historique de Montréal. Adoption de la devise suggérée par le père Lachance : «Feu qui dure.» Distribution des fauteuils. Le fauteuil numéro 1 est attribué à Victor Barbeau, le fondateur et le premier directeur de l'Académie; les quinze fauteuils suivants 2 à 16 aux académiciens selon l'ordre alphabétique de leur nom; les fauteuils numéros 17 à 24, aux nouveaux académiciens selon l'ordre chronologique de leur réception à l'Académie, à partir de l'année 1945.

4 octobre 1948. Le directeur Philippe Panneton annonce l'octroi d'une subvention de 1 200 \$ à l'Académie par le premier ministre Maurice Duplessis.

6 décembre 1948. Élection de nouveaux membres. M^{me} Germaine Guèvremont est élue au fauteuil numéro 20, et M. Roger Duhamel au fauteuil numéro 21.

11 décembre 1950. Subvention. La Ville de Montréal accorde un octroi de 1 000 \$ à l'Académie.

1951. Subvention. Le secrétaire de la province fait verser un octroi de 300 \$ à l'Académie et inscrit l'Académie au budget du Québec. Le médailliste français Delamarre a expédié à Montréal un exemplaire de la médaille et le matériel de frappe. M. Marcel Trudel est élu membre de l'Académie.

7 décembre 1953. Victor Barbeau est élu président de l'Académie.
27 mai 1953. Marcel Trudel est reçu à l'Académie par Guy Frégault.
1954. Publication du *Bulletin de linguistique*.
Octobre 1956. Parution du premier *Cabier* de l'Académie, *Poésie du Canada français*.
14 avril 1958. La médaille de l'Académie est attribuée à Raymond Barbeau, auteur de *Léon Bloy, prophète luciférien*.
1959. Paul Toupin est élu à l'Académie. La médaille de l'Académie est remise à Jean Bruchési.
1961. La médaille de l'Académie est attribuée à Paul Morin.
1962. La médaille de l'Académie est décernée à Pierre Daviault.
1963. Élection de Jean-Louis Gagnon à l'Académie. Il est présenté par Paul Toupin. La médaille de l'Académie est remise à Geneviève Massignon.
1966. Guy Sylvestre est élu à l'Académie.
1967. La médaille de l'Académie est attribuée à Robert de Roquebrune.
1968. René de Chantal est reçu à l'Académie. Il est présenté par Guy Sylvestre.
26 octobre 1970. Suzanne Paradis entre à l'Académie.
8 décembre 1971. Jean Éthier-Blais est reçu à l'Académie.
18 octobre 1972. Pierre de Grandpré est reçu à l'Académie.
27 novembre 1973. Réception d'Andrée Maillet à l'Académie. Elle est présentée par Suzanne Paradis.
1974. Robert Choquette est élu président; Fernande Saint-Martin, membre. La médaille de l'Académie est attribuée à Gilles Marcotte.
1976. Réception d'Edmond Robillard, présenté par Andrée Maillet.
23 novembre 1978. Antonine Maillet entre à l'Académie.
1980. Roger Duhamel est élu président. Jean-Charles Falardeau entre à l'Académie, présenté par Guy Sylvestre. La médaille de l'Académie est attribuée à Séraphin Marion.
1981. Le 2 mai, Jean-Guy Pilon est élu membre.
1982. Jean-Guy Pilon est élu président; Louise Maheux-Forcier, Jean-Pierre Duquette et Gilbert Choquette, membres.
1983. Jean-Pierre Wallot et Naïm Kattan sont élus membres. Premier colloque de l'Académie, organisé avec la participation des autres sociétés d'écrivains. Prix Molson du roman attribué par l'Académie à Jacques Folch-Ribas pour *Le valet de plume*. Le premier colloque annuel de l'Académie a pour thème «La littérature québécoise depuis 1900 : ruptures et continuités».
1984. Gérald Beaudoin et Fernand Dumont sont élus membres. La médaille de l'Académie est attribuée à Anne Hébert; le prix Molson du roman, à Madeleine Ouellette-Michalska pour *La maison Trestler*. Le deuxième Colloque annuel de l'Académie a pour thème «Pourquoi écrire aujourd'hui?».
1985. La médaille de l'Académie est décernée à Luc Lacourcière; le prix Molson du roman, à Pauline Harvey pour *Une partie pour Berri*. Le Colloque annuel de l'Académie propose comme thème «Les relations culturelles Québec - USA».
1986. Madeleine Ouellette-Michalska et Jacques Folch-Ribas sont élus membres. La médaille de l'Académie est attribuée à Marcel Dubé; le prix Molson du roman, à Daniel Gagnon pour *La fille à marier*. Le Colloque de l'Académie a pour thème «Le Québec et la francophonie».
Octobre 1987. Décès du père Gustave Lamarche c.s.v., membre fondateur de l'Académie. Marcel Dubé et Madeleine Gagnon sont élus membres. Le thème du cinquième Colloque de l'Académie est «La littérature et les médias».

Novembre 1987. Décès de Simone Routier, entrée à l'Académie en 1947.

Décembre 1987. Gérard Bessette et Hubert Reeves sont élus membres. Félix Leclerc reçoit la médaille de l'Académie. Le prix Molson du roman est décerné à Sylvain Trudel pour *Le souffle de l'Harmattan*.

Printemps 1988. Publication du premier numéro du *Bulletin de l'Académie canadienne-française*. Création des prix Alain-Grandbois et Victor-Barbeau. Le prix Alain-Grandbois est décerné à Pierre Morency pour son recueil *Effets personnels*; le prix Victor-Barbeau, à Heinz Weinmann pour son essai *Du Canada au Québec. Généalogie d'une histoire*;

Automne 1988. La médaille de l'Académie est attribuée à Gratien Gélinas. Le Colloque annuel de l'Académie a pour thème «Les revues littéraires et culturelles». Le prix Molson du roman, à Francine D'Amour pour *Les dimanches sont mortels*.

Automne 1989. Le Colloque annuel de l'Académie a pour thème «La critique littéraire et les écrivains».

1989. Le prix Alain-Grandbois est attribué à Jean Royer pour sa rétrospective *Poèmes d'amour*; le prix Victor-Barbeau, à Pierre Nepveu pour son essai *L'écologie du réel*; le Prix Molson du roman, à Jean Marcel pour *Hypathie ou la fin des dieux*; la médaille de l'Académie, à Paul Beaulieu, cofondateur de *La Relève* et directeur des *Écrits du Canada français*.

1990. Le prix Victor-Barbeau est décerné à Ginette Michaud pour son essai *Lire le fragment*; le prix Alain-Grandbois, à Juan Garcia pour son recueil *Corps de gloire*; le prix Molson du roman, à Jacques Poulin pour son roman *Le vieux chagrin*; la médaille de l'Académie, à Gaston Miron. Clément Marchand est reçu à l'Académie.

Octobre 1990. Huitième colloque de l'Académie qui a pour thème «La place de la littérature dans l'éducation».

1991. Décès le 22 janvier de Robert Choquette, membre fondateur. Trois nouveaux membres élus à l'Académie : Jean Royer, poète, Jean-Louis Baudoin, juge, et Claude Lévesque, philosophe. Le prix Alain-Grandbois est remis à Jacques Brault pour *Il n'y a plus de chemin*; le prix Victor-Barbeau, à Bruce G. Trigger pour *Les Indiens, la fourrure et les Blancs*; le prix Molson du roman, à Robert Baillie pour *La nuit de la Saint-Basile*; la médaille de l'Académie, à Réginald Martel, critique littéraire à *La Presse* depuis vingt-cinq ans.

Novembre 1991. Le neuvième Colloque de l'Académie a lieu sous le thème «Montréal et son destin littéraire». Hommage à Jean-Guy Pilon, président de l'Académie, à la librairie Gallimard.

Juillet 1992. L'Académie canadienne-française devient l'Académie des lettres du Québec.

1992. Le prix Molson de l'Académie est attribué à Paul Bussièrès pour son roman *Mais qui va donc consoler Mingo ?*; la médaille de l'Académie des lettres du Québec, à Gilles Vigneault. Le dixième Colloque annuel de l'Académie a pour thème «Les nouvelles générations littéraires au Québec». Le prix Alain-Grandbois est décerné à Monique Bosco pour *Miserere*; le prix Victor-Barbeau, à Jean Larose pour son essai *L'amour du pauvre*.

Décembre 1992. L'Académie des lettres du Québec s'insurge contre la publication du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (Le Robert), qui «entreprind de légitimer des marques de parlers relâchés».

1993. Nicole Brossard et Yves Beauchemin sont élus membres de l'Académie. Jean-Pierre Duquette représente l'Académie des lettres du Québec à la réception de Marie-Claire Blais à l'Académie royale de langue et

de littérature françaises de Belgique. L'Académie s'oppose au projet de loi n° 86 du gouvernement Bourassa devant modifier la Charte de la langue française. Le prix Alain-Grandbois est attribué à Anne Hébert pour son recueil *Le jour n'a d'égal que la nuit*; le prix Victor-Barbeau va à Colette Beauchamp pour son essai *Judith Jasmin, de feu et de flamme*.

Automne 1993. Le Colloque annuel de l'Académie propose pour thème «Les livres qui nous ont faits». La médaille de l'Académie, à M. Maurice Lemire, maître d'œuvre du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*; le prix Molson du roman, à Jacques Desautels pour *Le quatrième roi mage*.

5 février 1993. Trois écrivains étrangers, Européens prestigieux, sont nommés membres honoraires de l'Académie des lettres du Québec. Il s'agit de Vénus Khoury-Ghata, Alain Bosquet et Milan Kundera.

18 février 1994. L'Académie prend en charge la revue *Écrits du Canada français*, qui sera dirigée par Jean-Guy Pilon. Elle prendra également sous son aile la Rencontre québécoise internationale des écrivains, fondée en 1972.

Mai 1994. Publication du numéro 80 des *Écrits du Canada français*, dont le quarantième anniversaire est souligné par des éditoriaux de Jean-Louis Gagnon, fondateur, et de Jean-Guy Pilon, le nouveau directeur. Ce dernier remercie Paul Beaulieu, qui a dirigé la revue depuis 1982. Ce numéro contient aussi les actes du onzième Colloque de l'Académie, qui avait pour thème «Les livres qui nous ont faits». Marie-Claire Blais est élue membre de l'Académie des lettres du Québec. Le prix Alain-Grandbois est décerné à Gilbert Langevin pour *Le cercle ouvert*; le prix Victor-Barbeau, à Francine Couture et collaborateurs pour *Les arts visuels au Québec dans les années soixante*.

19 juillet 1994. Décès de Victor Barbeau à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans et onze mois. Il avait fondé, le 9 décembre 1944, l'Académie canadienne-française qu'il a dirigée pendant plus d'un quart de siècle. Il a été «un bâtisseur», dit Jean-Guy Pilon, et un grand défenseur de la langue et de la culture françaises au Québec.

19 septembre 1994. Célébrations du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie. Exposition sur l'Académie à la Bibliothèque nationale. Grand dîner à l'Hôtel de l'Institut. En octobre, douzième Colloque des écrivains, organisé par l'Académie des lettres du Québec, à Sainte-Adèle, et dont le thème est «Les fondateurs».

Novembre 1994. Le prix Molson du roman est décerné à Sergio Kokis pour *Le pavillon des miroirs*.

Jean Royer

Le Carnet de l'écrivain FAUST



Ce boîtier méphistophélique recèle une manière de journal d'écriture et de vie parsemé des débris fabuleux de *La Grande Tribu*, l'œuvre considérable en gestation de Victor-Lévy Beaulieu.

Les boîtiers de cette édition de luxe (à tirage limité numéroté de 1 à 500) contiennent chacun un document autographe différent qui en rehausse d'autant la valeur.

Je souhaite obtenir _____ exemplaire(s) du *Carnet de l'écrivain Faust*

PRIX DE SOUSCRIPTION AVANT LE 31 JANVIER 1995: 60 \$ INCLUANT LA TAXE.

(À PARAITRE LE 1^{ER} FÉVRIER AU PRIX DE 75 \$ PLUS TAXE.)

Je joins la somme totale de _____ \$ Chèque à l'ordre des Éditions Stanké
ou carte Visa MasterCard N°: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Retourner ce coupon à:

Stanké

1212, rue Saint-Mathieu,
Montréal (Québec) H3H 2H7
Tél.: (514) 935-7452

Visibilité
Efficacité
Publicité

Pour annoncer dans *Lettres québécoises*, contactez Benoît Marion
Responsable de la publicité • Tél.: (514) 525-9518 • Téléc.: (514) 525-7537